**Communiqué de la SFNDT**

Suite au conflit qui a démarré en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux néphrologues, ainsi que France-Rein, ont exprimé leur soutien aux patients atteint de MRC, touchés de plein fouet. L’attention a été plus particulièrement portée sur les patients dialysés, dépendants d’infrastructure et d’approvisionnement potentiellement désorganisés dans le contexte.

Au cœur de cette réflexion, en contact avec des collègues de l’est de l’Europe, en particulier roumains, en contact également avec l’EKHA (European Kidney Health Alliance), la SFNDT est mobilisée pour chercher des solutions. Actuellement, elle conseille aux néphrologues qui souhaiteraient apporter une aide aux ukrainiens de passer par les dispositifs mis en place par les autorités de santé.

En France, la DGOS a monté une organisation spécifique. Concernant les **appuis en matériels et médicaments,** les initiatives de soutien financier doivent être orientées vers la Croix-Rouge ou les ONGS de terrain. Par contre, les propositions de dons de matériels et médicaments, notamment des établissements de santé, pour l'Ukraine et les pays voisins doivent être orientées vers l’ARSpour qu'elle puisse relayer la liste consolidée des propositions spontanées au niveau national.

Le Ministère de la Santé travaille à l'identification de potentielles **capacités de prises en charge médicale** sur le territoire national. Ces travaux sont réalisés en lien avec les ARS en anticipation pour identifier les possibilités d’accueils selon les différentes typologies de patients tel que des blessés, des patients avec des maladies chroniques.

Concernant l’**accueil de personnes réfugiées**, les Préfectures ont la charge de l'organisation de leur accueil sur le territoire national. Les besoins de prise en charge potentielle de ces personnes seront analysés et les prises en charge organisées par les ARS sous la coordination des Préfectures.

La SFNDT reste à tout moment engagée et à disposition des autorités de santé pour répondre aux besoins.